

EUROADAPT : COMPRENDRE ET S'ADAPTER

William Nahum
Vice-président CILEA - France
Vice-président Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

SOMMAIRE

Introduction

I Comprendre et s'adapter

- I.1 Euro Adapt, financé par l'Europe, mais pas seulement pour l'Europe
- I.2 Méthodologie et objectifs
- I.3 Et l'expert-comptable dans tout ça ?
- I.4 EuroAdapt côté finances

II EuroAdapt sur le terrain des entreprises franciliennes

- II.1 Il faut impérativement communiquer
- II.2 EuroAdapt, un environnement de solutions

III EuroAdapt : Réflexions et recommandations - les ateliers-

- III.1 Un impératif de qualité
- III.2 Nouvelles technologies : l'évidence
- III.3 EuroAdapt, c'est aussi l'expansion internationale
 - III.3.1 Le contexte
 - III.3.2 Petites et moyennes entreprises face à l'ouverture internationale :
Quelle place pour l'expert-comptable ?

Conclusion

INTRODUCTION

Cet ambitieux programme financé par le Fonds Social Européen présenté aux experts-comptables franciliens lors de leurs Universités d'Eté, en septembre 1998, propose des applications concrètes à destination de tous les cabinets, petits et moyens. Un rappel s'avère nécessaire pour comprendre les causes, les motivations et les objectifs d'EuroAdapt, et utiliser les nouveaux moyens qui en seront issus.

Le développement d'EuroAdapt est l'un des effets du regard porté par l'Europe sur l'environnement économique qui attend les entreprises dans un avenir extrêmement proche.

Au premier plan, bien sûr, les données géographiques : nouvelles dimensions du marché intérieur avec l'Europe, irruption de nouveaux marchés, ou encore mondialisation dont les conséquences sont bien réelles.

Plus encore, les nouvelles technologies partent à l'assaut des moindres processus entreprises-clients.

Enfin, même les comportements humains changent, entraînant de nouvelles exigences ou références, et, au bout du compte, modifications des besoins et des solutions.

Ce monde en mouvement perpétuel présente risques et opportunités auxquels l'entreprise ne peut rester indifférente. C'est donc dans cet esprit que EuroAdapt est né.

Dans cette optique, le Conseil régional Paris Ile-de-France avec le soutien du Fonds Social Européen souhaite fournir à tous les cabinets et à toutes les entreprises, grandes ou petites, les mêmes moyens d'appréhension des défis à venir.

I COMPRENDRE ET S'ADAPTER

I.1 EuroAdapt, financé PAR l'Europe, mais pas seulement POUR l'Europe

L'action entreprise, grâce à ce soutien financier de la Communauté, développe un programme destiné aux entreprises

Il a pour philosophie de base d'aider toute démarche visant à permettre aux entreprises de s'adapter au nouvel environnement économique tant européen que mondial, et d'utiliser au mieux les nouveaux moyens technologiques.

I.2 Méthodologie et objectifs

C'est dans ce cadre que le Conseil Régional Paris Ile-de-France de l'Ordre des experts-comptables (CRO) s'est associé à la Chambre de Commerce de Versailles-Val d'Oise-Yvelines (CCIV) pour mener à bien son projet.

Une exigence : le programme doit être "transnational", c'est à dire qu'il faut établir un partenariat avec des programmes ADAPT d'autres pays de la Communauté.

Le point commun à tous les programmes ADAPT est que le résultat doit être concret et débouche sur la mise en place d'outils conformes aux besoins des entreprises.

C'est dans cet esprit que les instances dirigeantes d'EuroAdapt (CRO Ile-de-France et CCIV) ont défini leur stratégie. en trois étapes, qui correspondent chacune à un élément fondamental du programme :

- définition des nouvelles composantes du marché,
- besoins des entreprises vis à vis de ces composantes,
- opportunités technologiques et comportementales.

En fait, EuroAdapt développe une véritable culture de recherche-développement permanente.

I.3 Et l'expert-comptable dans tout ça ?

Un peu d'extrapolation s'impose, sur le thème "que fera l'expert-comptable de cette démarche et de ses résultats ?".

Première étape, la réalisation d'une étude exploratoire en vue de l'adaptation de l'offre des cabinets vis à vis des petites entreprises.

Cette étude a donnée lieu à la création de groupes de réflexion, que le CRO, par la voix de son Président, a voulu ouverts aux principaux intéressés.

Parallèlement à ce qu'on peut qualifier de démarche interne, les responsables du programme ont lancé les pistes d'évaluation, à savoir la connaissance des besoins des entreprises.

Tout d'abord sous la forme d'un questionnaire de diagnostic destiné aux clients des experts-comptables. Ensuite par une enquête IFOP qui brosse un tableau général de la vision qu'ont les entreprises franciliennes du rôle actuel et futur de l'expert-comptable.

Au final, les experts-comptables franciliens disposent des outils suivants pour affronter la mutation de l'environnement économique : une photo immédiate et un état prévisionnel des lieux et de la demande client, dont ils ont connaissance par les diverses publications et manifestations émanant du CRO, et des éléments de réponses en suivant les formations adéquates mises en place à l'issue du programme. EuroAdapt jouent son rôle d'accompagnement de la profonde mutation économique en cours.

EXERGUE CENTRALE :

Le programme EuroAdapt a pour philosophie de base d'aider toute démarche visant à permettre aux entreprises de s'adapter au nouvel environnement économique tant européen que mondial, et d'utiliser au mieux les nouveaux moyens méthodologiques et technologiques pour s'y inscrire au mieux.

I.4 EuroAdapt côté finances

Qui dit Fonds Social Européen (FSE) dit subventions. EuroAdapt est subventionné par le budget européen, et, comme tout budget faisant appel à des fonds publics, doit justifier de ses dépenses.

Les instances communautaires n'échappant pas à la règle en matière de gestion publique, le paiement de la subvention globale (de l'ordre de 10 millions de francs pour le programme complet) est subrogé à la présentation des justificatifs.

Cette démarche est sécurisante, mais handicape les responsables du programme, lesquels n'ont pas vocation à en assurer la trésorerie. Une étape est engagée quand la précédente est payée.

Pour autant, l'Europe ne finance pas tout. Reprenant le vieil adage "aide-toi, le ciel t'aidera", le FSE encourage une participation des candidats.

En ce qui concerne EuroAdapt, les experts-comptables assurent donc une partie de la charge du programme en termes de bénévolat, au travers des groupes de réflexion.

Cet aspect d'EuroAdapt a des côtés valorisants : les heures bénévoles offertes peuvent être considérées comme un investissement, sachant qu'elles déboucheront sur des formations qui font désormais partie des prestations et du chiffre d'affaires du cabinet.

II EuroAdapt sur le terrain des entreprises franciliennes

Pour s'adapter, encore faut-il savoir à quoi. C'est l'objet de la phase active d'EURO ADAPT, à savoir établir une photo de la situation actuelle et des attentes des entreprises vis à vis de l'offre des experts-comptables. Les résultats ne sont guère surprenants, mais montrent quelques brèches et opportunités qu'il convient de mettre en valeur.

L'initiative du Conseil régional de l'Ordre dépasse largement son champ d'action traditionnel, et a permis, avec la Chambre de Commerce de Versailles, d'offrir à tous les acteurs économiques une vision pertinente et actualisée de l'attente des entreprises face aux défis auxquelles elles sont confrontées. On ne boudera pas cette action qui donne une image élargie du rôle de la profession dans le monde économique.

La première indication ne surprendra personne : la taille de l'entreprise est prédominante quant à ses préoccupations.

En dessous de 10 salariés, si l'expert-comptable bénéficie d'un rôle privilégié en matière de conseil, l'entreprise n'a pas forcément conscience de la nécessité d'engager une réflexion sur l'avenir.

A contrario, 42 % des entreprises de 10 à 100 salariés ont déjà considéré le problème, et réagissent en conséquence. C'est là une cible d'une taille assez critique pour susciter l'intérêt des experts-comptables, qui peuvent y voir une source de nouvelles missions.

Ces nouvelles missions ont pour profil essentiel le conseil et formation. Les entreprises sont sensibilisées à ces exigences, même si le coût et la perte de temps immédiate font que la majorité d'entre elles (57 %) ne se sont jamais engagées sur cette voie (en particulier les entreprises individuelles – ce qui est assez évident – et celles du secteur commerce).

Mais en matière de conseil et de formation, la concurrence est rude. Sur les rangs se pressent en effet les Chambres de Commerce, les Chambres de Métiers, les organismes privés de formation, ou encore les syndicats professionnels. L'expert-comptable part de plus avec un handicap pour s'implanter sur ces terrains : il n'a pas une image de conseil et surtout de formation, mais plutôt d'enregistrement. Le défi qui se présente à lui est de passer de cet fonction d'enregistrement à une fonction de développement.

Relever ce défi est au cœur de la démarche EuroAdapt.

II.1 Il faut impérativement COM-MU-NI-QUER

Le déficit d'image de l'expert-comptable en matière de conseil et de formation est patent. Avec tout d'abord la réponse aux questions spontanées posées aux entreprises concernant les prestataires aptes à proposer ce type d'actions. On constate que l'expert-comptable est considéré comme quantité négligeable en ce qui concerne sa capacité à assurer des formations dans le domaine des nouvelles technologies de l'information (2 %), des langues (0 % !), du management (3 %), du marketing (1 %) et on ne parlera pas de l'export, de la veille technologique ou de la conduite du changement. Même les 35 heures ne font pas recette, avec 8 % de demandes spontanées. Seule la gestion, avec 14 %, rehausse le tableau.

Dans ce domaine, les experts-comptables payent au prix fort l'interdiction de faire de la publicité, et l'absence de communication de leurs organismes de formation en dehors du périmètre strictement professionnel. Et c'est dommage car l'expert-comptable bénéficie d'une image assez souple. Il est par exemple en-tête des partenaires de l'entreprise quant à sa capacité à apporter un conseil dans d'autres domaines que le sien, devant les Chambres de Commerce et de Métiers. Cela fait de lui un conseiller polyvalent pour l'entreprise, surtout quand celle-ci a de 1 à 50 salariés.

Plus encore, quand on suggère aux entreprises que l'expert-comptable pourrait jouer un rôle de formateur, celles-ci approuvent, surtout dans les domaines de la gestion (le pourcentage grimpe à 74 %), de l'organisation du travail (45 %) et de l'export (44 %). Encore faut-il leur proposer.

II.2 EURO ADAPT, un environnement de solutions

En ce sens, le programme EURO ADAPT, de par sa philosophie et le partenariat qu'il impose, peut résoudre un certain nombre de problèmes, et permettre de surmonter quelques écueils.

Un partenariat pertinent avec la Chambre de Commerce et d'Industrie peut élargir les domaines de compétence reconnus aux experts-comptables par les chefs d'entreprise. D'autre part, la structure de ce partenaire est particulièrement adaptée et ouverte. Ce qui n'est pas le cas, par exemple, des syndicats professionnels jaloux de leurs prérogatives.

Autre atout d'EURO ADAPT, sa continuité. Le programme est bâti sur un suivi longitudinal qui englobe toute une chaîne comprenant la recherche des besoins, la réflexion conséquente, les recommandations et les actions en découlant. Il s'agit d'une démarche globale qui évite toute dénonciation de dérive opportuniste.

Enfin, EURO ADAPT peut être une occasion de réfléchir à la place de l'institution "expertise-comptable" dans l'environnement économique de demain, en sortant du parapluie institutionnel pour se tourner résolument vers le marché.

Il existe des gisements de développement de l'activité des experts-comptables.

Ils sont désormais identifiés. Il faut maintenant trouver le meilleur moyen de les exploiter, et si possible rapidement.

L'opinion des dirigeants d'entreprise vis à vis de leur expert-comptable est assez flatteuse. Pour preuve par les contraires, voyons la fraction de ceux qui sont tout à fait d'accord avec les opinions négatives suivantes :

- ne connaît pas le métier de mon entreprise, 28 %.
- n'est compétent que dans le domaine de la comptabilité, 31 %
- ne pourra rien m'apporter au niveau de l'Europe, 29 %.

III EUROADAPT: RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS

- Les ateliers -

Premiers résultats concrets d'EURO ADAPT, les groupes de réflexions ont présenté leurs travaux. La diversité des thèmes montre la fonction générique d'EURO ADAPT, qui n'est pas une fin en soi ou une simple action spécifique, mais qui doit servir de cadre et de soutien à une large réflexion sur le devenir de la profession, et déterminer les démarches et outils à mettre en œuvre.

III.1 Un impératif de qualité

Exemple réussi d'intégration au programme EURO ADAPT, le groupe de réflexion sur la qualité.

En ce qui concerne ce secteur l'actualité montre l'importance de cet aspect du travail et de l'image de l'expert-comptable. A un tel point qu'en 1999 le congrès national de la profession, à Strasbourg, a eu pour thème "*La qualité orientée clients : notre passeport pour demain*". On ne saurait mieux montrer l'évolution de la profession : hier enregistrant le passé, obligeant le client à se conformer à des schémas sur lesquels il n'avait aucun pouvoir de décision ou de modification, demain participant à l'élaboration de l'environnement de l'entreprise, prouvant sa capacité à s'adapter à la demande client et à s'intégrer dans la démarche prospective de celui-ci.

Cette évolution demande à être accompagnée : l'expert-comptable, surtout travaillant seul ou dans une petite équipe, n'a pas les moyens et le temps d'accomplir individuellement l'ensemble de la démarche.

D'où l'idée exposée et finalisée d'une formation pratique "*La satisfaction du client par la qualité*" complétée par des consultants spécialisés intervenant sur site à la demande de l'expert-comptable.

Il s'agit d'une formation à plusieurs niveaux d'entrée, dont un à la base. Pas de pré-requis pour aborder le premier module de formation. Celui-ci est conçu comme une initiation. Le programme présente ensuite une progression qui peut arriver à la porte de l'ISO mais qui peut aussi constituer simplement une base documentée et sérieuse de réflexion sur le principe de certification.

III.2 Nouvelles technologies : l'évidence

EURO ADAPT est également un environnement naturel pour ceux qui travaillent dans le domaine des nouvelles technologies. L'extraordinaire foisonnement des applications en tous genres issues des nouvelles technologies, dont Internet, l'Intranet et le commerce électronique ont constitué les choix privilégiés de cette orientation dont il n'est pas possible de faire ici un tour complet. On se contentera donc de mentionner quelques idées en vrac.

L'informatique, devenue principal outil de production de l'expert-comptable, est un lieu commun. Il faut aller au-delà.

Principe essentiel : définir un cahier des charges. Pour tous les nouveaux outils, l'offre des fournisseurs (matériels, logiciels, réseaux...) est assez conséquente pour répondre à n'importe quelle demande. Encore faut-il savoir la formuler. Par exemple, l'établissement d'un réseau Intranet demande une réflexion associant clients et cabinet pour cerner les besoins.

Internet est désormais d'usage courant, mais il faut l'utiliser avec méthode.

Règle de base : "penser global, agir local". Le réseau mondial est certes fascinant, mais il ne faut pas oublier de revenir à sa propre dimension, et de déterminer les applications professionnelles que l'on peut faire du réseau.

La nouvelle communication est désormais opérationnelle, mais présente quelques inconvénients : si EDI et INTERNET facilitent la transmission des informations pour les experts-comptables, ces services sont accessibles à tous : à la concurrence, tout d'abord, qui s'en sert pour promouvoir le conseil fiscal ou encore social.

Mais au client aussi, qui peut avoir la tentation de consulter d'autres prestataires.

Idée : naviguer sur le réseau, c'est bien mais cela prend du temps. Pourquoi ne pas diffuser aux clients une sélection d'informations en rapport avec leurs centres d'intérêt et la spécificité du rôle de l'expert-comptable ?

Enfin, on n'oubliera pas le commerce électronique, en fort développement (+ 800 % en France en 1998), auquel les intervenants de l'atelier nouvelles technologies ont consacré une part importante de leurs exposés : établissement et protection des marques, paiements, fiscalité, droits, règles (la première règle est qu'il n'y a pas de règle...).

Suite à ces réflexions un programme d'actions pour maîtriser les Nouvelles technologies de l'information et de la communication a été mis en place par le Conseil régional de l'Ordre.

En effet, les NTIC constituent une opportunité exceptionnelle pour la profession et particulièrement pour les cabinets isolés. Mais à une condition : se former, se mettre à niveau, pour maîtriser non pas nécessairement la technique mais son usage

Cinq ateliers de formation modulables ont été développés dans ce sens, balayant l'ensemble de la problématique d'un cabinet face à son équipement informatique. Du premier module qui cerne les problèmes d'équipement jusqu'à celui de la prise en main de son site Internet ce sont en permanence des outils pratiques qui sont offerts aux professionnels.

Ce cycle est complété par une formation au e-business qui doit permettre à l'expert comptable d'accompagner un projet en identifiant les forces et les faiblesses de son client et en l'aidant à rédiger son cahier des charges.

III.3 EURO ADAPT, c'est aussi l'expansion internationale

Au fur et à mesure qu'a pris forme le programme EURO ADAPT, on s'est rendu bien entendu compte de son champ d'application, vaste et diversifié. Mais sa mise en oeuvre elle-même intègre les données qu'il est censé promouvoir.

II.3.1 Le contexte

L'ouverture internationale est à prendre comme une réalité au sens large qui recouvre aussi bien la vente de produits ou de services, le transfert de technologie, l'importation, le partenariat industriel voire même la croissance externe par acquisition ou prise de participation dans une entreprise étrangère.

Ce qui est aujourd'hui en jeu, c'est la marge de manœuvre des PME et TPE face à la mondialisation croissante et irréversible des échanges. Le nouveau cycle de négociations qui s'est ouvert avec les difficultés que l'on sait, sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Seattle, promet des affrontements difficiles.

Ce qui est en jeu n'est pas de savoir si les PME sont ou ne sont pas concernées par la mondialisation des échanges, il s'agit plutôt de s'interroger sur l'alternative devant laquelle elles se trouvent placées : subir ou agir.

La timidité des chefs d'entreprises petites et moyennes vis à vis de l'international s'explique avant tout par un manque de confiance, dont les causes sont à la fois internes (mauvaise appréciation des atouts et moyens dont ils disposent, ainsi que leurs handicaps parfois surestimés) et externes (grande ignorance des aides et compétences externes qu'elles soient publiques ou privées, auxquelles ils pourraient faire appel).

L'expert comptable, compte tenu de l'ancienneté de la relation avec son client et de la fréquence des contacts effectifs qu'il entretient avec lui dans le cadre de la mission qui est la sienne, est sans nul doute le seul intervenant extérieur à l'entreprise qui ait la crédibilité nécessaire pour créer les conditions favorables sans lesquelles rien ne peut être entrepris.

Trois blocs semblent devoir présider à l'intervention des experts comptables auprès de leurs entreprises clientes :

- * Détection : déterminer au sein de sa clientèle les entreprises qui a priori ont manifestement les moyens d'être plus entrepreneuriales sur les marchés extérieurs.
- * Réflexion sur les atouts et les handicaps pouvant à conduire à impulser une première démarche sur un marché test (élaboration d'un business plan, obtention des aides accessibles aux entreprises novices).
- * Accompagnement dans la durée :
 - Orientation vers des réseaux et spécialistes qualifiés, en fonction des difficultés que rencontre l'entreprise.
 - Veiller à l'adéquation des engagements financiers de l'entreprise avec les objectifs qu'elle s'est fixés.
 - Proposer des prestations correspondant aux besoins récurrents ou ponctuels exprimés par l'entreprise.
 - Etre a leurs côtés lors d'une implantation à l'étranger pour tout ce qui a trait aux aspects réglementaires, fiscaux ou juridiques.

III.3.2. Petites et Moyennes Entreprises face à l'ouverture internationale : Quelle place pour l'expert comptable ?

Le Conseil Régional Paris Ile de France de l'Ordre des Experts souhaite mobiliser la profession comptable au delà de ses frontières autour d'un projet portant sur la place des experts comptables dans l'accompagnement des PME souhaitant s'ouvrir à l'international.

Celui-ci permettra de confronter et de comparer les différentes approches nationales et ainsi de dresser un panorama des pratiques comptables internationales d'accompagnement des TPE et PME dans leurs démarches d'ouverture internationale. Il pourra donner lieu à la rédaction d'un livre blanc qui pourrait servir de base à la constitution d'un réseau de compétences et de référencements utiles aux experts comptables qui souhaitent accompagner leurs entreprises clientes dans cette démarche.

L'objectif est de construire à terme un réseau (avec support Internet) de compétences, de savoir faire et d'informations afin de le mettre à la disposition de l'ensemble de la profession. L'idée est d'offrir aux experts comptables une base de données (légal, fiscales, comptables, us et coutumes, etc.) facilement accessible leur permettant d'accompagner leur PME clientes sur les marchés étrangers.

Le Conseil régional de l'Ordre s'est lancé dans une phase prospective ambitieuse en rencontrant, dans un premier temps, les représentants des Ordres des principaux partenaires commerciaux européens de la France. C'est aussi hors des frontières de la Communauté que les efforts sont portés en particulier vers les pays du pourtour méditerranéen et les pays de culture latine.

La première partie de ce programme s'est fixée des objectifs de court terme, avec l'accord de l'ensemble des partenaires :

- ouverture d'un site portail de la profession comptable
- constitution d'un réseau de coopération de professionnels européens, tous volontaires, "correspondant-pays"
- organisation d'une réunion internationale le 19 janvier 2001 sur le rôle de l'expert comptable dans l'accompagnement de ses clients à l'international

Les participants actuels à ce projet sont :

- Deutsches Steuereberater Verband
- Registro de Economistas de Espana
- L'Ordre des Experts Comptables du Luxembourg
- Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti
- Censores Jurados de Cuentas de Espana
- Institute of Chartered Accountants in England & Wales
- Institut des Experts Comptables et des Conseils Fiscaux de Belgique

Ils forment le premier cercle d'un mouvement qui, nous l'espérons, touchera de plus en plus de confrères à travers le monde.

CONCLUSION

En conclusion je voudrais revenir au titre Euro Adapt, "comprendre et s'adapter".

Cette démarche, on ne peut l'attendre des autres. Il nous faut, chacun, saisir l'opportunité exceptionnelle qu'est la profonde mutation de notre société. Et pour ce faire, il faut d'abord la comprendre.

Il n'y a rien d'exceptionnel à notre situation. D'autres l'ont vécu avant nous. Le nouveau plan comptable, l'informatisation de la profession, ou encore l'émergence du marché de l'audit, ont été autant de révolutions **que la profession a gérées avec succès**. Et cela n'avait rien de très confortable !

La nouveauté, c'est ce phénomène d'accélération **du changement**, c'est ce contexte plus ouvert que jamais que représente la mondialisation **et le positionnement de l'Europe dans ce contexte**. Là est notre défi. Nous devons gérer le présent en anticipant un futur qui le rendra, de plus en plus rapidement, obsolète. Cela peut paraître frustrant, il n'en va pas moins que nous devons nous adapter à ce mode de vie, de travail, de pensée. **Et nous disposons d'atouts évidents pour y faire face.**

La clé de la réussite a pour nom anticipation. **C'est** dans ce sens que s'inscrit **la démarche du Conseil régional Paris Ile-de-France de l'Ordre des experts-comptables**. Au travers du programme Euro Adapt, il s'agit pour nos instances de penser, élaborer et

offrir des outils de recherche et développement opérationnels, pour doter les experts-comptables franciliens des moyens nécessaires pour réussir ce challenge.



William NAHUM

54 ans

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Expert auprès de la Cour d'Appel de Paris
Arbitre

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- 1968/1970 **Auditeur externe chez ARTHUR YOUNG & Cie**
- 1970/1973 **Auditeur interne à la Société des Produits du Maïs**
(filiale de Corn Products Company) Produits : Knorr, Alsa,
Gerber
- 1973/1975 **Consultant dans le groupe CEGOS**
Ingénierie, conseil en gestion et redressement des entreprises

Depuis le 1^{er} octobre 1975, **associé fondateur et président directeur général du cabinet GRAMET NAHUM**, cabinet d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et d'audit.

Depuis janvier 1990, **inscription sur la liste des experts judiciaires** près la Cour d'Appel de Paris sous la rubrique "Administration et gestion des entreprises - Experts Comptables"

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- Président du Conseil régional de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile-de-France de 1988 à 1990, de 1993 à 1995 et depuis janvier 1997 à ce jour.
- Vice-Président du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts Comptables chargé des Affaires Internationales.
- Président de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.